

# Conjoncture statistiques de la DRE

Numéro 82, jeudi 16 novembre 2006

## LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE EN PICARDIE : 1er quadrimestre 2006

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE

En Picardie, 490 accidents corporels de la circulation ont eu lieu au cours des quatre premiers mois de l'année 2006. 61 personnes sont décédées et 623 ont été blessées dont 319 hospitalisées plus de 24 heures.

Par rapport à la moyenne des quatre premiers mois des cinq années précédentes, les évolutions des nombres d'accidents, de tués et de blessés sont favorables, respectivement -35%, -30% et -39%. Les diminutions des accidents et des victimes sont nettement plus marquées dans les départements de l'Aisne et de l'Oise que dans le département de la Somme. La gravité des accidents est très préoccupante puisque le nombre de tués pour 100 accidents est deux fois supérieur à la moyenne nationale (12 Picardie, 6 France). Dans l'Aisne et l'Oise les taux sont respectivement de 16 et 15 alors que dans la Somme il est de 9.

Comparativement aux quatre premiers mois de 2005, le nombre de tués augmente de 3% alors que le nombre d'accidents baisse de 15% et celui des blessés de 17%.

Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le nombre de tués a diminué, 14 en 2006 contre 21 en 2005.

Baisse du nombre  
de tués chez les jeunes  
âgés de 15 à 24 ans

### Définitions

#### Accident corporel

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime.

#### Tués

Victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

#### Blessés hospitalisés

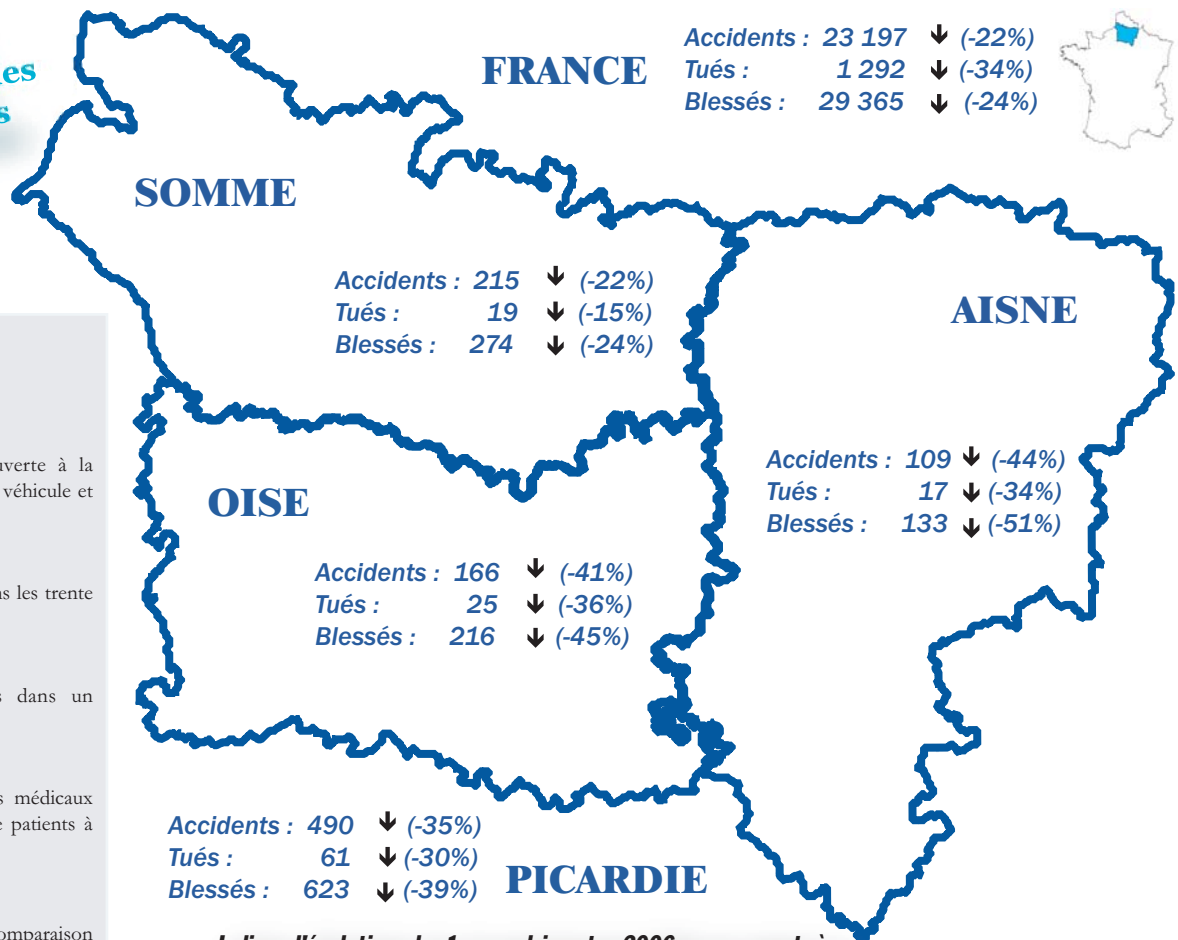
Victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

#### Blessés non hospitalisés

Victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

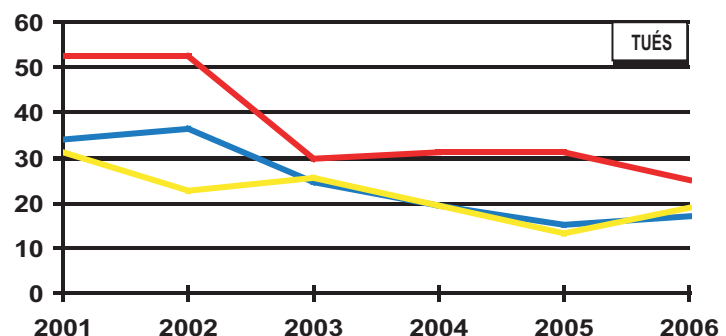
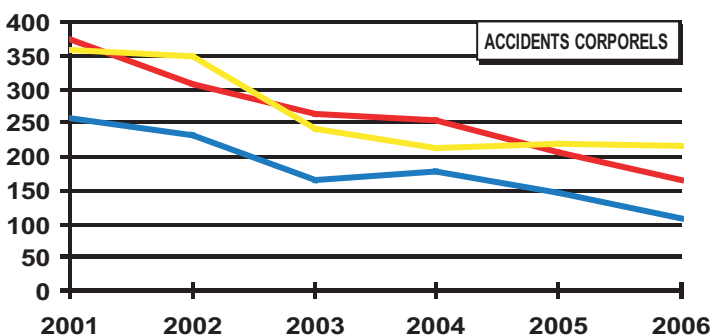
#### Mention NS

Non significatif - Indique que la comparaison porte sur des effectifs trop faibles



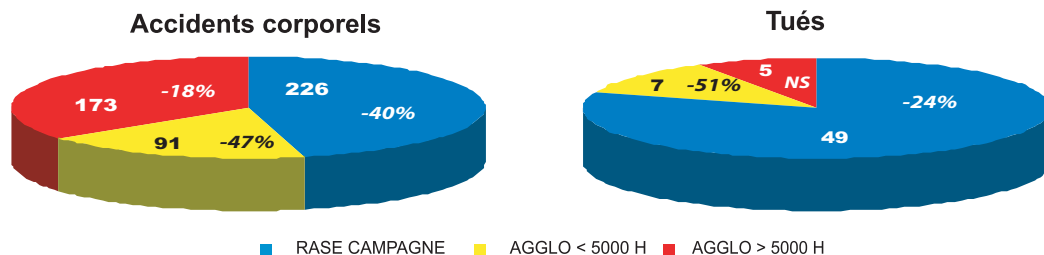
↑ ↓ Indice d'évolution du 1er quadrimestre 2006 par rapport à la moyenne du même quadrimestre des 5 années précédentes.

### Évolution du nombre des accidents et des tués



Les coefficients exprimés en % concernent l'évolution du 1er trimestre 2006 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes pour la même période

## Répartition des accidents et des tués selon le lieu



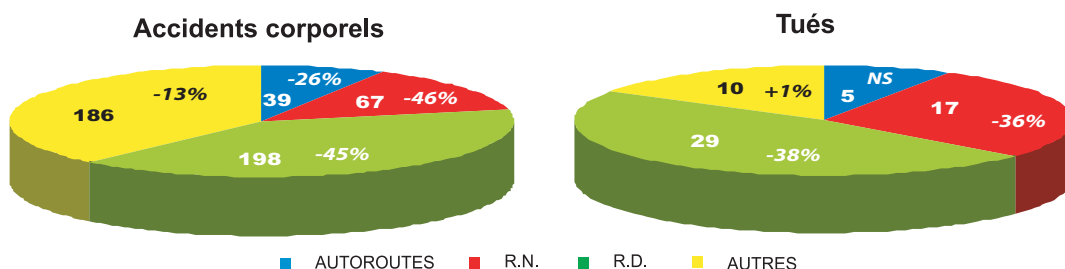
### Les statistiques de la DRE

Directeur de la publication :  
Michel PIGNOL  
Réalisation :  
DRE Picardie  
Impression :  
Imprimerie Polygraphique à Amiens  
Dépôt légal : 4ème trimestre 2006  
ISSN 1634-3638

56, rue Jules Barni  
80040 Amiens Cedex 1  
téléphone DRE : 03 22 82 25 00  
télécopie : 03 22 91 73 77  
mél :  
dre-picardie@equipement.gouv.fr

Contact : Observatoire Régional  
de la Sécurité Routière  
03 22 82 25 36

## selon la catégorie de voies

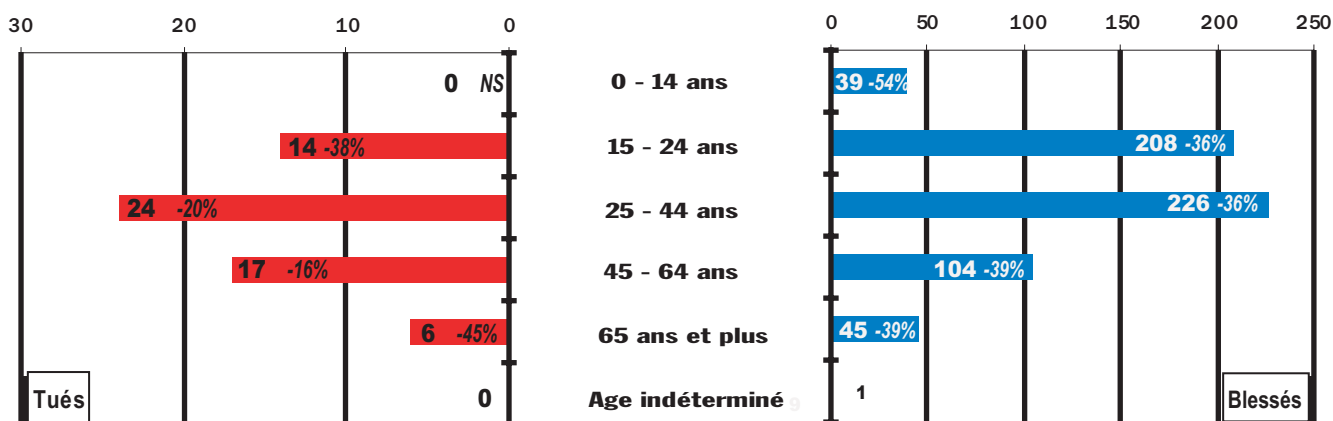


## Les victimes

### par catégorie d'utilisateur

Usagers impliqués	Tués		Blessés hospitalisés	Blessés	
	Nombre	Evolution	Nombre	Nombre	Evolution
Piétons	3	NS	34	68	-22%
2 roues	10	-28%	71	139	-30%
Véhicules légers	47	-27%	197	383	-46%
Poids lourds	0	NS	9	16	-32%
Transports en commun	0	NS	1	7	NS
Autre	1	NS	7	10	NS

### par tranche d'âge



### A compter du 1er janvier 2005,

afin d'harmoniser les définitions avec celles de nos principaux voisins européens, les définitions des tués et de la gravité des blessures changent.

jusqu'au 31 décembre 2004	à partir du 1er janvier 2005
<b>Tué</b> : victime décédée sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident	<b>Tué</b> : victime décédée sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident
<b>Blessé grave</b> : blessé dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation	<b>Blessé hospitalisé</b> : victime admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures
<b>Blessé léger</b> : blessé dont l'état nécessite des soins médicaux ou jusqu'à six jours d'hospitalisation	<b>Blessé non hospitalisé</b> : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été hospitalisée plus de 24 heures

Pour établir des statistiques pluriannuelles, il est nécessaire :

- \* d'appliquer un coefficient provisoire (1.069) au nombre de tués à six jours pour calculer l'équivalent en nombre de tués à 30 jours.
- \* de procéder à des comparaisons portant uniquement sur l'ensemble des blessés